

:: ATELIER ::
« Echange d'expériences et formation pour le plaidoyer »
17 -19 juillet 2007, Rabat, Maroc.
Organisé par l'Espace Associatif et Social Watch/Contrôle Citoyen
Avec la collaboration de OXFAM- Novib/KIC

QUESTIONNAIRE POUR LES PARTICIPANTS-TES

Systématisation des Expériences

I. Informations personnelles

Sexe	F	<input checked="" type="checkbox"/>	M	
Nom de famille	AGUEY epse WOGNON			
Prénom(s)	Kayi Ayabavi Séfaco			
Nationalité	Togolaise			
Date de Naissance (jour/mois/année)	20 / 12 / 1973			
Nom complet de votre Organisation/Mouvement/Communauté (et son sigle)	Groupe de réflexion et d'action, Femme, Démocratie et Développement (GF2D)			
Fonction ou Poste occupé au sein de votre Organisation	Sociologue, Conseillère chargée du PECIF (Programme d'Education Civique pour la Femme)			
Votre organisation participe-t-elle ou a-t-elle des liens avec des réseaux locaux, nationaux, régionaux ou internationaux ? Si oui, lesquels?	CCoFT : Conseil Consultatif des Femmes du Togo WiLDAF/FeDDAF : Women in Law and Development in Africa/Femmes, Droit et Développement en Afrique WANEP : West African Network for Peace building FOSCAO : Forum de la Société Civile d'Afrique de l'Ouest			

II. Description de l'expérience:

STP répondez les questions suivantes en utilisant l'espace nécessaire

Par rapport à cet atelier, que signifie une « expérience »?

Pour nous, une expérience est un processus, une stratégie ou une activité d'une organisation ou d'un groupe d'organisations visant à atteindre le changement social.
Par exemple, une expérience peut être une technique agricole, une méthode éducative ou des questions plus complexes comme la conception des coalitions internationales. Sa portée peut être limitée, mais une expérience peut aussi inclure un projet ou un programme entier.

1. Quels sont les principaux domaines d'expertise de ton organisation? (Exemple: Développement social, Droits Humains, l'analyse des budget, droits sexuels et reproductifs, etc.) ?

Droits Humains

2. Quelles sont les stratégies utilisées au sein de votre organisation pour atteindre ses objectifs ? (Exemple: Éducation, Recherche, Campagnes, Plaidoyer, Lobby, etc.) ?

Education, Renforcement de capacités, Recherches, Campagnes, Plaidoyer, Lobby, Elaboration de documents et de modules de formation

3. Parmi les activités et les expériences de ton organisation, STP choisis-en une que tu considères intéressante à partager avec les autres participants-tes. L'expérience choisie doit être une action, un plan ou une intervention concernant un des cinq thèmes qui seront étudiés durant l'atelier (le suivi et l'évaluation des politiques publiques, l'analyse de budgets, les DESC, les indicateurs sociaux ou le plaidoyer). S'il te plaît décrit l'expérience d'après le format suivant.

a. **RÉSUMÉ** de l'expérience (pas plus de 5 lignes):

Elaboration des Indicateurs pour le suivi de la mise en œuvre de la CEDEF (Convention sur l'Élimination de toutes les formes de Discrimination à l'égard des Femmes) et du Protocole à la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples relatifs aux droits des femmes en Afrique

b. Situation ou problème que l'expérience prétend résoudre (**Motivation**)

La nécessité pour les Etats de disposer d'indicateurs leur permettant d'évaluer les actions qu'ils prennent pour faire avancer les droits des femmes et de produire régulièrement les rapports exigés sur la mise en œuvre des engagements pris.

c. **Objectif(s)** à atteindre

L'objectif général poursuivi est de contribuer au respect des engagements pris à travers la ratification de la CEDEF et du protocole à la Charte africaine des droits de l'Homme et des Peuples, relatif aux droits des femmes en Afrique.

Plus précisément, les indicateurs devront permettre :

- D'aider les Etats à évaluer les actions entreprises au niveau national, notamment au Sénégal, au Cap Vert et au Niger et à rendre compte devant les organes de suivi, des engagements qu'ils ont pris en ayant ratifié la CEDEF et le protocole sur les droits des femmes en Afrique.
- D'appuyer l'action des organisations de la société civile mobilisées en vue d'obtenir leur participation au processus et d'évaluation des actions entreprises par les Etats et d'élaboration de rapports sur la mise en œuvre de la CEDEF et du protocole.

d. **Stratégies** utilisées pour résoudre le problème ou améliorer la situation

- Collecte et exploitation des indicateurs existant en matière de développement et plus particulièrement en matière de promotion de la femme.
- Ebauche d'un premier draft d'indicateurs sur la base de l'existant et au regard du contenu de la CEDEF et du protocole sur les droits de la femme en Afrique.
- Mise en œuvre d'un processus de validation dans les pays.
- Finalisation des indicateurs.

e. **Ressources** utilisées (Financières, humaines, matériels, etc.)

- L'expertise d'une consultante
- L'appui de l'équipe de travail du WILDAF Bureau Sous-régional
- L'apport des pays ciblés (Cap Vert, Niger, Sénégal)
- L'appui financier de l'UNIFEM

f. **Niveau(x) d'intervention** (national, régional et/ou international, et les relations entre les différents niveaux)

National et sous-régional. Nous sommes basées plus spécifiquement sur les informations du Cap Vert, du Niger et du Sénégal. Nous nous également basés sue des indicateurs existants au niveau national, régional et international

g. **Petite description du processus:** Activités principales, bénéficiaires, quand et où ont été menées ces activités, méthodologie, collaboration avec des partenaires, etc.

L'action a démarré par le constat que les pays manquent d'indicateurs pouvant les aider à faire des rapports pouvant prendre en compte tous les articles de la CEDEF et du Protocole à la Charte Africaine

des Droits de l'Homme et des Peuples relatif aux Droits de la Femme. Le WILDAF, avec l'appui financier de l'UNIFEM, a fait élaboré des indicateurs qui ont été validé dans trois pays à savoir la RDC, le Sénégal, la Mauritanie

h. Résultats principaux résultats obtenus et changements produits durant la mise en oeuvre (si c'est une expérience en cours à ce jour, commentes les résultat potentiels, obstacles, etc.)

Résultats potentiels :

- Il existe des indicateurs permettant d'évaluer la mise en œuvre de la CEDEF et du protocole sur les droits de la femme en Afrique.
- Les acteurs intervenant dans le système de production des statistiques sont impliqués dans la définition des indicateurs et peuvent produire les données statistiques nécessaires.
- La société civile et les acteurs des administrations concernées sont familiarisés avec les indicateurs et peuvent éventuellement s'en servir pour produire des rapports alternatifs bien documentés.
- La société civile a participé au processus d'identification des indicateurs et s'est familiarisé avec ces indicateurs.
- La société civile a pris des actions traduisant son implication dans le processus d'élaboration de rapports sur la mise en œuvre des engagements pris à travers la CEDEF et le protocole.
- Les rapports alternatifs éventuels de la société civile pourront être bien documentés.
- Les actions menées par la société civile sont pertinentes et mieux coordonnées.

Réticence des autorités Nigériennes : Le Protocole n'a pas encore été validé par l'Assemblée Nationale Nigérienne, certains Islamistes pensent que le document contient certains articles qui ne pourront pas être mis en œuvre dans leur pays.

III. Évaluation de l'expérience

1. Quelle est l'évaluation générale de l'expérience ? Est-ce que l'expérience a atteint les objectifs prévus? Est-ce que le problème a été résolu ou la situation améliorée ?

- Les associations de la société civile de deux pays à savoir le Niger et la Mauritanie ont utilisé les indicateurs pour produire leurs rapports alternatifs sur la mise en œuvre de la CEDEF
- La Mauritanie a eu à soutenir son rapport devant la Commission des Nations Unies sur le statut de la Femme

2. Quels ont été les facteurs-clefs de réussite ou d'échec ?

Facteurs de réussite :

- Appui des organisations féminines de la société civile

Facteurs d'échec

- Environnement difficile dans certains pays

3. Quelles sont les leçons tirées?

- Importance des indicateurs, en tant que canevas dans l'élaboration de tout document
- Nécessité de vulgarisation des indicateurs à d'autres pays